

Cahier des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 15 septembre 2016

1.0 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum et du droit de présence

Résolution AGE-160915-01

Que l'assemblée soit ouverte à XXhXX, que le quorum et le droit de présence soient constatés.

1.1 Constatation de la régularité de la convocation et lecture de l'avis de convocation

Résolution AGE-160915-02

Que la régularité de la convocation soit constatée.

1.3 Nomination de la présidence et du secrétaire d'assemblée

Résolution AGE-160915-03

Que X agisse à titre de présidence d'assemblée et que X agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3.0 Modifications aux règlements généraux

Résolution AGE-160915-04

Que la modification apportée à l'article 4.7 des Règlements généraux soit ratifiée.

4.0 Modifications à la politique électorale

Résolution AGE-160915-05

Que les modifications apportées aux articles 2.10, 2.10.1, 2.10.2, 2.11.2, 2.11.2 soient ratifiées.

5.0 Adoption de la Politique de subvention et d'aide à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale

Résolution AGE-160915-06

Que la Politique de subvention et d'aide à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale de l'AÉTÉLUQ soit adoptée.

6.0 Affiliation à la FAEUQEP

Résolution AGE-160915-07

Que l'association étudiante de la TÉLUQ s'affilie à la FAEUQEP pour une période d'un an à compter de la session d'automne 2016 ;

Et que la poursuite de cette affiliation soit réévaluée à la session d'automne 2017 par le conseil d'administration de l'AÉTÉLUQ et soumise au vote des membres réunis en assemblée.

9.0 Fermeture

Résolution AGE-160915-08

Que l'assemblée soit levée à XXhXX.